

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE HULL

PROCÈS-VERBAL d'une réunion extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le jeudi 15 décembre 2017 à 19H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence du Maire, Monsieur Morris O'Connor.

Étaient aussi présents : Les conseillères Joanne Mayer, Amanda St. Jean, Michèle Logue-Wakeling, Lynn Visentin, et les conseillers Charles Kealey et Christopher Brownrigg.

Étant également présente : la directrice générale/secrétaire-trésorière Franceska Gnarowski

1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclarée ouverte par monsieur le Maire, Morris O'Connor.

2) ORDRE DU JOUR

#204-12-2016

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michelle Logue-Wakeling **APPUYÉ PAR** le conseiller Charles Kealey

ET **RÉSOLU** que l'ordre du jour soit accepté avec amendement taux sur l'autopompe

ADOPTÉE

3) PRÉSENTATION DU BUDGET 2017

Le maire présente les taux de taxation, les nouvelles dépenses, ainsi que les démarches ayant mené au budget proposé pour 2017.

4) TAUX ORDURES 2017

#205-12-2016

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin **APPUYÉ PAR** le conseiller Christopher Brownrigg

ET **RÉSOLU** que le taux de compensation concernant la tarification pour la cueillette des ordures demeure inchangée pour 2016, tel qu'inscrit ci-dessous :

Catégorie	2017
Commerce	472,30 \$
Saisonnier	327,91 \$
Commerce & résidence	653,03 \$
Camp d'été	978,45 \$
Résidence	180,73 \$
Restaurant – 2 cueillettes	767,71 \$
Roulotte	180,73 \$
Paugan Residence	818,97 \$

ADOPTÉE

5) TAUX AQUEDUC 2017

#206-12-2016

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michelle Logue-Wakeling **APPUYÉ PAR** le conseiller Charles Kealey

ET **RÉSOLU** que le taux de compensation concernant la tarification pour la fourniture en eau potable demeure inchangée pour 2017, tel qu'inscrit ci-dessous :

Catégorie	2016
Résidentiel	318,72 \$
Commerce	417,00 \$
Commerce & résidence	735,78 \$
Saisonnier (aréna)	1 891,26 \$
Appartements	318.78\$ X nombres d'unités
Toilette supplémentaire	114,66 \$
Agricole	202,86 \$
Robinet d'arrêt	152,46 \$
Résidences Paugan	1 433,88 \$
Commerce + toilette supplémentaire	531,66 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) TAUX – TRAITEMENT DES BOUES SEPTIQUES 2017

#207-12-2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg **APPUYÉ PAR** la conseillère Amanda St-Jean

ET RÉSOLU que le taux concernant l'administration et les coûts reliés au site de traitement des boues septiques pour 2017 soit de 44,84 \$ par unité bâtie.

ADOPTÉE

7) TAUX DE TAXE GÉNÉRALE 2017

#208-12-2016

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin **APPUYÉ PAR** la conseillère Michelle Logue-Wakeling

ET RÉSOLU que le taux de taxe générale pour l'année 2017 incluant les taux pour la quote-part pour la MRCVG, pour la Sûreté du Québec, ainsi que pour les règlements #006-2002 (pavage ch. Fieldville), #003–2002 (pavage ch. McDonald & ch. Martindale) et #002-2012 (autopompe), et le logiciel de comptabilité ainsi que le nouveau camion dix roues, soit .695/100 \$ d'évaluation pour la balance du budget 2017.

ADOPTÉE

8) TAUX DE TAXE - QUOTE-PART MRCVG 2017

#209-12-2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey **APPUYÉ PAR** le conseiller Christopher Brownrigg

ET RÉSOLU que le taux de taxe pour la quote-part de la MRCVG soit fixé à .10/100 \$ (213 988 ,00 \$) d'évaluation pour l'année 2017.

ADOPTÉE

9) TAUX DE TAXE - SÛRETÉ DU QUÉBEC 2017

#210-12-2016

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michelle Logue-Wakeling **APPUYÉ PAR** la conseillère Amanda St-Jean

ET RÉSOLU que le taux de taxe pour les services de la Sûreté du Québec soit fixé à .078/100 \$ (129 603,00 \$) d'évaluation pour l'année 2017.

ADOPTÉE

10) TAUX DE TAXE SPÉCIALE 2017 – RÈGLEMENT #003-2002 (McDonald/Martindale)

#211-12-2016

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin **APPUYÉ PAR** le conseiller Charles Kealey

ET RÉSOLU que le taux de taxe spéciale pour les dépenses reliées au règlement #003-2002 soit fixé à .009/100 \$ d'évaluation pour l'année 2017.

ADOPTÉE

11) TAUX DE TAXE SPÉCIALE 2017 – RÈGLEMENT# 006-2002 (Fieldville)

#212-12-2016 **IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Lynn Visentin **APPUYÉ PAR** le conseiller Charles Kealey

ET RÉSOLU que le taux de taxe spéciale pour les dépenses reliées au règlement #006-2002 soit fixé à .011/100 \$ d'évaluation pour l'année 2017.

ADOPTÉE

12) TAXE SECTORIELLE 2017 – RÈGLEMENT 005-2014 – DE LA RIVE

#213-12-2016 **IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Michelle Logue-Wakeling **APPUYÉ PAR** le conseiller Charles Kealey

ET RÉSOLU que la taxe sectorielle pour le règlement d'emprunt No 005-2014 portant sur le chemin de la Rive soit fixée à 19 136 \$ divisé par le nombre de contribuables soit 1 063,11 \$/ contribuables pour l'année 2017.

ADOPTÉE

13) TAUX DE TAXE CAMION D'INCENDIE RÈGLEMENT 002-2012

#214-12-2016 **IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Christopher Brownrigg **APPUYÉ PAR** la conseillère Joanne Mayer

ET RÉSOLU que le taux de taxe pour le camion d'incendie soit fixé à .014/100 \$ d'évaluation pour l'année 2017.

ADOPTÉE

14) TAUX DE TAXE CAMION DIX ROUES

#215-12-2016 **IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Charles Kealey **APPUYÉ PAR** la conseillère Michelle Logue-Wakeling

ET RÉSOLU que le taux de taxe pour le camion dix roues soit fixé à .029/100 \$ d'évaluation pour l'année 2017.

ADOPTÉE

15) TAUX D'INTÉRÊT SUR ARRÉRAGES POUR L'ANNÉE 2017

#216-12-2016 **IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Amanda St-Jean **APPUYÉ PAR** la conseillère Lynn Visentin

ET RÉSOLU que le taux d'intérêt sur arrérages soit fixé à 15 % annuel ou 1,25 % mensuel pour l'année financière 2017.

ADOPTÉE

16) INDEXATION DES SALAIRES 2017

#217-12-2016 **IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Michelle Logue-Wakeling **APPUYÉ PAR** le conseiller Charles Kealey

ET RÉSOLU que les salaires des membres du Conseil et du personnel municipaux soient augmenté de 1.5 % pour l'année 2017;

QUE le salaire de la directrice générale soit de plus ajusté de 2% afin de refléter les nouvelles responsabilités suite au départ de Madame Liette Hickey;

QUE le salaire de la responsable à la taxation et perception des taxes soit de plus ajusté de 2% afin de refléter des nouvelles responsabilités suite au départ de Madame Liette Hickey;

QUE le taux horaire des chauffeurs de camion soit ajusté à 20 \$

ADOPTÉE

(17) ADOPTION DU BUDGET 2017

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Municipalité de Low prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit:

RECETTES:	
Taxes et compensations	1 498 488,00 \$
Paielement tenant lieu de taxes	13 852,00 \$
Autres recettes de sources locales	44 726,00 \$
Transferts	449 034,00 \$
Affectation du surplus	45 000,00 \$
TOTAL RECETTES & AFFECTATION	2 051 100,00 \$
DÉPENSES:	
Administration générale	451 052,00 \$
Sécurité publique	291 575,00 \$
Transport	648 100,00 \$
Hygiène du milieu	312 361,00 \$
Urbanisme et développement	88 784,00 \$
Loisirs et culture	84 721,00 \$
Frais de financement/dette	174 507,00 \$
TOTAL DÉPENSES & AFFECTATIONS	2 051 100,00 \$

#218-12-2016

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer **APPUYÉ PAR** la conseillère Lynn Visentin

ET RÉSOLU QUE le budget 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

18) PUBLICATION DU BUDGET 2017

#219-12-2016

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer **APPUYÉ PAR** la conseillère Michelle Logue-Wakeling

ET RÉSOLU qu'un résumé du budget 2017 soit publié dans le Low Down ainsi que dans la Gatineau et affiché aux endroits habituels.

ADOPTÉE

19) FERMETURE

#220-12-2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey **APPUYÉ PAR** la conseillère Michelle Logue-Wakeling

ET RÉSOLU que la réunion soit levée à 20h15

ADOPTÉE

Morris O'Connor, Maire

Directrice générale/Secrétaire- trésorière